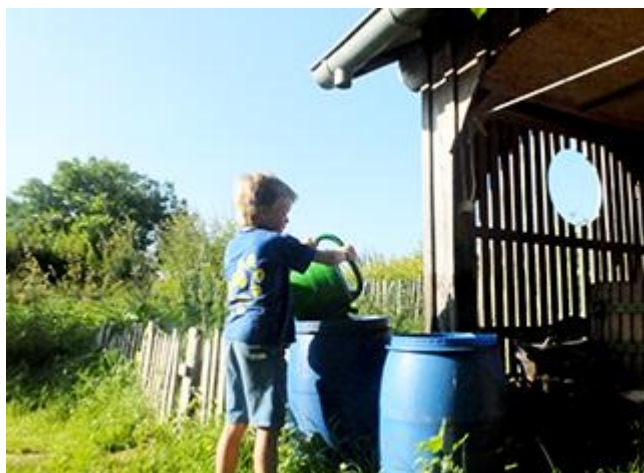


COMMENT UTILISER L'EAU DE PLUIE AU JARDIN ET À LA MAISON ?

ARTICLES

[mise à jour : 06/2018]



Quelles sont les différentes utilisations possibles de l'eau de pluie au jardin et à la maison ? Et peut-on être autonome en eau ?

Pour le jardin, la chasse des toilettes ou la machine à laver... on peut utiliser l'eau de pluie au jardin et à la maison. Il est même possible de la boire, moyennant une installation adéquate.

Récupérer et utiliser l'eau de pluie chez soi, c'est économique, écologique et facile. D'autant qu'en Belgique, il tombe entre 700 et 1400 litres d'eau par mètre carré par an selon les régions.

> Lire aussi : [6 raisons d'utiliser l'eau de pluie](#)

Tout dépend des besoins de la famille. Et avant tout, de la taille de la toiture qui servira à récolter l'eau. Attention, [le toit doit être sain pour ne pas risquer de contaminer l'eau](#).

Sommaire :

- [Pour arroser son jardin, nettoyer le trottoir ou la terrasse...](#)
- [Si on a une toiture moyenne : pour les toilettes et le ménage](#)
- [Avec une grande toiture : utiliser l'eau de pluie pour \(presque\) tout](#)
- [Être autonome en eau : un idéal ?](#)

COMMENT UTILISER L'EAU DE PLUIE ?

Une infographie de



Pour un usage

ponctuel



arroser, laver
la terrasse...

soit

5%

de la consommation
d'eau



Pour un usage

modéré



toilettes,
lave-linge

soit

30 à 50%

de la consommation
d'eau



Pour un usage

intensif ou total



boisson, cuisine,
hygiène...

soit

50 à 100%

de la consommation
d'eau



Il faut, pour 2 personnes :



Au moins
**un petit toit
(ou un toit plat)**



**Une petite
citerne ou
un gros bidon**



Au moins
**un toit moyen
(< 50m² au sol)**



**Une citerne
enterrée
en béton (< 5m³)**



Filtre à feuilles



Filtre 20 microns



Pompe



Au moins
**un grand toit
(> 50m² au sol)**



**Une citerne
enterrée
en béton (> 5m³)**



Filtre à feuilles



Filtre 20 microns



Filtre 5 microns



**Filtre de
potabilisation**



Pompe

Infographie : écoconso. Images : Freepik.

Plus d'infos sur www.ecoconso.be

(cliquer sur l'image pour la voir en plus grand)

Comment utiliser l'eau de pluie à la maison et au jardin ?

Infographie : écoconso [CC-BY-NC-ND]

Si une citerne existe et est utilisable, c'est parfait. Mais en installer une peut nécessiter de gros travaux. À l'occasion d'une rénovation importante ou de travaux de terrassement, on peut par contre profiter du chantier pour l'installer.

Pour arroser son jardin, nettoyer le trottoir...

Dans la plupart des cas, il est possible d'utiliser l'eau de pluie pour un **usage ponctuel** : **arroser son jardin, nettoyer le trottoir ou la terrasse, laver sa voiture...** Même si on a **une petite toiture ou une toiture plate**.

Pour cela, il suffit de raccorder ses gouttières à :

- soit **une citerne**, enterrée ou non, d'au moins 1 m³. Si elle enterrée, il faut compléter l'installation avec une **pompe** électrique ou manuelle.
- soit **un bidon ou un fût de grande capacité**. Pour faciliter son utilisation, on le choisit muni d'un **robinet** et on le surélève pour pouvoir facilement remplir un arrosoir ou un seau. On peut aussi opter pour un contenant de récup' et y ajouter un robinet. On veille alors à ce qu'il n'ait contenu aucun produit dangereux.



Photo : Arlington County [CC-BY-SA]

Pour éviter que les feuilles tombent dans la réserve d'eau de pluie, on peut placer des grilles. À gauche, une grille sur le tonneau de récupération, à droite un grillage sur les gouttières

Idéalement, on place une **petite grille** à l'entrée de la citerne ou sur ses gouttières pour éviter que les feuilles, des déchets ou des petits animaux tombent dans la citerne.

On peut aussi installer un trop-plein pour ne pas tremper les abords quand le réservoir déborde.

Si on a une toiture moyenne : pour les toilettes et le ménage

Avec une **toiture de moins de 50 m²**, on peut récupérer l'eau de pluie avec une petite installation

et un filtre de base. Ça permettra de récupérer l'eau de pluie pour alimenter la chasse des WC. **Ce sont les toilettes qui utilisent le plus d'eau à la maison : 1/3 de notre consommation.** Récupérer l'eau de pluie évite de gaspiller de grandes quantités d'eau potable.

On peut aussi utiliser cette eau pour **nettoyer la maison** ou **alimenter la machiner à laver**.

Les toilettes, le ménage, et le jardin en plus, totalisent 56% de la consommation d'eau à la maison, d'après Test-Achats. Utiliser l'eau de pluie [promet donc une belle économie](#) !

Avec une grande toiture : utiliser l'eau de pluie pour (presque) tout

Si on a une **toiture de plus de 50 m²**, on peut utiliser l'eau de pluie pour alimenter sa **douche** (un tiers de la consommation d'eau chez soi !) ou faire la **vaisselle**.

Pour cela, la filtration doit être plus poussée. On doit aussi porter une attention particulière au bon entretien de l'installation.

> [En savoir plus sur les différents filtres pour l'eau de pluie.](#)

Enfin, il faut alors une citerne de taille suffisante. Une personne consomme 40m³ d'eau par an et une famille de quatre 110m³ en moyenne.^[1] Avec une toiture de 100 m² au sol et une citerne de 10 à 15 m³, on peut couvrir les besoins d'un couple avec deux enfants ayant un comportement économe en eau.

Être autonome en eau : un idéal ?



Ici, un robinet d'eau de pluie (potabilisée) est installé à côté du robinet classique (eau chaude et froide de ville) dans la cuisine.

Il est **techniquement possible** d'être autonome en eau, et donc de se passer totalement du réseau de distribution. Cela suppose certaines **contraintes** : disposer d'une grande citerne pour ne jamais tomber à sec et/ou utiliser des toilettes sèches, mettre en place une filtration poussée pour rendre l'eau potable... En utilisant de l'eau de pluie, on devient aussi responsable de la qualité de son eau, avec toutes les charges que cela implique (entretien, analyses éventuelles...) alors que l'eau de distribution est fournie potable.

Cela a du sens pour des habitats reculés, situés à distance du réseau de distribution. Mais cela n'est **pas possible pour tout le monde**. Dans un souci d'équité, il est **important que chacun puisse bénéficier d'un volume minimum d'eau potable à un prix démocratique**. Pour cela, il faut maintenir un réseau public de distribution, et qu'un maximum de personnes soient connectées à ce réseau pour répartir les coûts.

Actuellement, en Belgique, l'idéal en termes de solidarité, d'économie et d'écologie serait donc de **combiner eau de pluie et eau de distribution**. Cela apporte aussi un certain **confort** car si l'on reste connecté au réseau public, **on est certain de ne jamais manquer** d'eau, même si la citerne d'eau de pluie est vide (longue période sans pluie, année sèche, citerne sous-dimensionnée si le ménage grandit, en cas de fuite...).

Dans tous les cas, **les conduites** d'eau de pluie et d'eau de distribution **doivent toujours rester bien séparées**. Et on pense à économiser l'eau, même si elle est de pluie !

> [Voir nos 9 conseils pour économiser à la maison](#)

Plus d'info

- [Le matériel nécessaire pour la récupération de l'eau de pluie](#)
- [6 bonnes raisons d'utiliser l'eau de pluie](#)
- Le site eautarcie.org

[\[1\]](#) Source : [Aquawal](#)

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Liens

- [1] <https://www.ecoconso.be/fr/content/conditions-dutilisation-de-nos-contenus>
- [2] <http://www.ecoconso.be/fr/content/6-bonnes-raisons-dutiliser-leau-de-pluie-la-maison>
- [3] http://www.ecoconso.be/fr/content/le-materiel-necessaire-pour-la-recuperation-de-leau-de-pluie#_Toc517952225
- [4] <http://www.ecoconso.be/sites/default/files/publications/comment-recuperation-eau-de-pluie-final.png>
- [5] http://www.ecoconso.be/fr/content/6-bonnes-raisons-dutiliser-leau-de-pluie-la-maison#_Toc518039842
- [6] http://www.ecoconso.be/fr/content/le-materiel-necessaire-pour-la-recuperation-de-leau-de-pluie#_Toc517952227
- [7] <http://www.ecoconso.be/fr/content/9-conseils-pour-economiser-leau-la-maison>
- [8] <http://www.ecoconso.be/fr/content/quels-equipements-pour-recuperer-et-utiliser-leau-de-pluie>
- [9] <http://www.eautarcie.org/>
- [10] <https://www.aquawal.be/fr/consommation-d-eau.html?IDC=528>

Cette publication est mise à disposition sous un contrat Creative Commons

